



établissement
national des
invalides de
la marine

SECURITE SOCIALE
DES MARINS

27 JUIL 2011*002726

*Sous-direction du personnel, de la modernisation
et du pilotage des services*

Bureau de la gestion des ressources humaines (PMP1)

Paris, le **27 JUIL. 2011**

Le directeur

à

Madame Maryvonne PERROT-MORIN
Représentante CGT

Monsieur Jacques LANGLOIS
Secrétaire général adjoint de l'UPPA Mer

Monsieur Olivier DROFF
secrétaire de la section Sup Equip' FSU de
l'ENIM

Lors de la réunion du comité technique paritaire du 28 juin dernier, vous avez souhaité reporter votre avis sur le dossier de la mise œuvre de la prime de fonction et de résultat (PFR) de la catégorie A filière administrative considérant qu'il vous manquait des informations complémentaires pour ce dossier.

En conséquence, je vous transmets une annexe à la note qui vous a déjà été présentée, qui comporte des éléments détaillés ayant conduit à la construction de ce nouveau dispositif. Une réunion de travail sera organisée le lundi 5 septembre à 14h00 salle 122 sur le site de Fontenoy, pour recueillir vos amendements et suggestions, en rappelant que cette nouvelle prime de fonction et de résultat doit impérativement être mise en œuvre avant la fin de l'année 2011. A ce titre, j'envisage de recueillir votre avis lors d'un prochain CTP qui devrait pouvoir se tenir fin septembre

Par ailleurs, un groupe de travail sera constitué dans le courant du quatrième trimestre pour réfléchir ensemble sur la mise en œuvre de la prime de fonction et de résultat (PFR) de la catégorie B filière administrative en 2012.

Le Bureau de la gestion des ressources humaines se tient à votre disposition pour vous apporter toute précision complémentaire.

Le Directeur
de l'Établissement National des Invalides
de la Marine


Philippe ILLIONNET



établissement
national des
invalides de
la marine

SECURITE SOCIALE
DES MARINS

**ANNEXE A LA PRESENTATION
RELATIVE A LA MISE EN ŒUVRE DE LA PRIME DE FONCTION
ET DE RESULTATS (PFR) en 2011 -
CATEGORIE A**

1er juillet 2011

1 - Explication des cotations des fonctions exercées par les catégories A - Filière administrative

Macrograde	GRADES	FONCTIONS	Encadrement			Technicité			Responsabilité	
			NON	1 à 9	Supérieur à 9	Expertise	Spécialisation	Maitrise	Exigeante	Forte
A+	1 - CAE Emploi fonctionnel	1.1 - Adjoint sous directeur - Directeur de projet				X			X	
		1.2 - Chargé de mission près de la direction				X				X
	2 - Attaché principal Inspecteur principal AM	2.1. Fonctions à responsabilités fortes et avec un niveau d'encadrement et de technicité important et exigeant.		X	X	X			X	X
		2.2 Fonctions à responsabilités ou avec un niveau d'encadrement ou de technicité important	X	X		X	X			X
		2.3. Fonctions impliquant l'encadrement d'une équipe ou l'expertise d'un domaine adjoint au chef de bureau	X	X		X	X			
		2.4 -Autres postes					X	X		
A	3 - Attaché Inspecteur AM	3.1 Fonctions à fortes responsabilités et impliquant l'encadrement d'une équipe - chef de bureau		X	X		X		X	X
		3.2 Fonctions à responsabilités ou avec un niveau d'encadrement ou de technicité important .Autres Chef de bureau, de centre ou de division, adjoint de chef de centre (CLP, CDP et CNLRE) ou de bureau (PMP1)	X	X			X			X
		3.3 Fonctions de responsabilité et/ou impliquant l'encadrement d'une équipe Autres adjoint à un chef de bureau	X	X			X	X		
		3.4 Autres postes					X	X		

2 - Cotation des fonctions exercées par les catégories A - Filière administrative

Macrograde	GRADES	FONCTIONS	2011					
			PRIME DE FONCTION (F) 3 à 6			PRIME DE RESULTAT [®] 0 à 6*	PLAFONDS	
			Barème droit commun	Cotation du poste	Montant de référence de la partie F	Montant de référence de la partie [®]	Montant total minimum	Montant total maximum
A+	1 - CAE Emploi fonctionnel	1.1 - Adjoint sous directeur - Directeur de projet	2900	6	17400	2000	17400	29400
		1.2 - Chargé de mission près de la direction	2900	4	11600	2000	11600	23600
	2 - Attaché principal Inspecteur principal AM	2.1. Fonctions à responsabilités fortes et avec un niveau d'encadrement et de technicité important et exigeant. Chef de bureau RH (PMP1), budgétaire (AFC4) du contrôle (AFC2 et AFC1) et Chef de centre (CLP, CDP et CNLRE) ,...	2500	6	15000	1800	15000	25800
		2.2 Fonctions à responsabilités ou avec un niveau d'encadrement ou de technicité important .Autres Chef de bureau, de centre ou de division	2500	5	12500	1801	12500	23306
		2.3. Fonctions impliquant l'encadrement d'une équipe ou l'expertise d'un domaine adjoint au chef de bureau	2500	4	10000	1800	10000	20800
		2.4 -Autres postes	2500	3	7500	1800	7500	18300
A	3 - Attaché Inspecteur AM	3.1 Fonctions à fortes responsabilités et impliquant l'encadrement d'une équipe - chef de bureau	1750	6	10500	1600	10500	20100
		3.2 Fonctions à responsabilités ou avec un niveau d'encadrement ou de technicité important .Autres Chef de bureau, de centre ou de division, adjoint de chef de centre (CLP, CDP et CNLRE) ou de bureau (PMP1)	1750	5	8750	1600	8750	18350
		3.3 Fonctions de responsabilité et/ou impliquant l'encadrement d'une équipe Autres adjoint à un chef de bureau	1750	4	7000	1600	7000	16600
		3.4 Autres postes	1750	3	5250	1600	5250	14850

* cotation par 0,25 possible (ex 3,25)

3 - COTATION DES POSTES D'ENCADREMENT DE L'ENIM - JUILLET 2011

EMPLOI	COTATION DU POSTE *	
	grades	niveau
ADJOINT SOUS-DIRECTEUR DU PERSONNEL, DE LA MODERNISATION ET DU PILOTAGE DES SERVICES - PMPS -	1	1
CHEF BUREAU DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES - PMP 1 -	2	1
CHEF BUREAU DE LA CAISSE GENERALE DE PREVOYANCE - SSM 2 -	2	2
CHEF BUREAU DES ETUDES JURIDIQUES ET DES CONVENTIONS INTERNATIONALES - SSM 1 -	2	2
ADJOINT CHEF BUREAU FINANCIER - AFC4-	2	3
ADJOINT CHEF BUREAU DE LA CAISSE GENERALE DE PREVOYANCE - SSM 2 -	2	3
CHEF CENTRE DE LIQUIDATION DES PRESTATIONS SUR LA CAISSE GENERALE DE PREVOYANCE LORIENT	3	1
CHEF BUREAU DES EQUIPEMENTS ET DU DOMAINE IMMOBILIER - PMP 2 -	3	1
ADJOINT CHEF CENTRE DES PENSIONS - PMP 6 - PAIMPOL et CENTRE NATIONAL DES ARCHIVES - PMP 7	3	2
ADJOINT CHEF BUREAU DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES - PMP 1 -	3	2
ADJOINT CHEF BUREAU DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES - PMP 1 -	3	2
CHEF CENTRE DE DOCUMENTATION, D'INFORMATION ET DE FORMATION - SSM 6 - LORIENT	3	2
ADJOINT CHEF BUREAU DES ETUDES JURIDIQUES ET DES CONVENTIONS INTERNATIONALES - SSM 1 -	3	2
ADJOINT CHEF MISSION D'ETUDES ET DE RECHERCHES ECONOMIQUES ET STATISTIQUES - AFC 5 -	3	3
CHARGE MISSION SYSTEMES INFORMATIQUES - PMP 3 - LORIENT	3	4
CHARGE DE MISSION GESTION DES RESSOURCES HUMAINES - PMP 1 -	3	4

* rappel adéquation fonction/grade/niveau

1.1 - Adjoint sous directeur - Directeur de projet	1	1	1 - CAE Emploi fonctionnel
1.2 - Chargé de mission près de la direction	1	2	
2.1. Fonctions à responsabilités fortes et avec un niveau d'encadrement et de technicité important et exigeant. Chef de bureau RH (PMP1), budgétaire (AFC4) du contrôle (AFC2 et AFC1 et Chef de centre (CLP, CDP et CNLRE) Contrôleur de gestion,...	2	1	2 - Attaché principal Inspecteur principal AM
2.2 Fonctions à responsabilités ou avec un niveau d'encadrement ou de technicité important .Autres Chef de bureau, de centre ou de division	2	2	
2.3. Fonctions impliquant l'encadrement d'une équipe ou l'expertise d'un domaine adjoint au chef de bureau	2	3	
2.4 -Chargé de mission (autre) - chargé d'études juridiques ou budgétaires	2	4	
3.1. Fonctions à fortes responsabilités et impliquant l'encadrement d'une équipe - chef de bureau ou adjoint de centre (CLP, CDP et CNLRE)	3	1	3 - Attaché Inspecteur AM
3.2 Fonctions à responsabilités ou avec un niveau d'encadrement ou de technicité important .Autres Chef de bureau, de centre ou de division	3	2	
3.3. Fonctions de responsabilité et/ou impliquant l'encadrement d'une équipe Autres adjoint à un chef de bureau	3	3	
3.4 Chargé de mission - chargé d'études juridiques ou budgétaires	3	4	